

“Pacte Social

pour la Paix et le Bien-Vivre
Ensemble en RDC et dans
les Grands Lacs”



Guide du Pacte Social

Organisation et fonctionnement
des « Ateliers Citoyens pour la Nation » et
du « Forum pour le Consensus National »

Contactez-nous - Rejoignez-nous

Permanence du Secrétariat Technique :
Av. Monts Virunga n°59, Centre interdiocésain / CENCO, Kinshasa - Gombe
📞 +243 982 682 687 📺 YouTube 📱 Pacte Social pour la Paix
✉️ @contact@pactesocialpaixrdc.org 🌐 www.pactesocialpaixrdc.org

Sommaire

» Première partie

1. Introduction et contexte
2. Objectifs Stratégiques
3. Organisation des « Commissions Thématiques »
4. Méthodologie et organisation des Ateliers citoyens
5. Les résultats attendus des ateliers citoyens
6. Modalités de mise en œuvre du Pacte Social
7. Suivi et évaluation
8. Critères de Sélection des Experts par Commission
 - Processus de sélection
 - Une invitation spéciale pour les experts scientifiques

» Deuxième partie

Synthèse schématique de la mise en œuvre du « Pacte Social »

1^{ère} étape : Les ateliers citoyens de la nation en commissions thématiques

2^{ème} Etape : Le « Forum du Consensus National »

3^{ème} Etape : Requête introductory du « Pacte pour la Paix et le Bien-Vivre Ensemble en RDC et dans les Grands Lacs »

» Objectif

» Annexe 1

» Annexe 2,A

» Annexe 2,B

» Annexe 2,C



“**Ensemble, arrêtons tout de suite la guerre, pour commencer - toutes affaires cessantes - à construire le Congo que nous voulons, dans une sous-région des Grands Lacs où règnent la Paix et le Bien-vivre Ensemble.**



Introduction et contexte



Le présent canevas directeur vise à renforcer et à structurer davantage la mise en œuvre des Commissions Thématiques ainsi que l'organisation du Forum du Consensus National, en s'alignant sur les orientations stratégiques définies dans le cadre du « **Pacte Social pour la Paix et le Bien-Vivre Ensemble en RDC et dans la sous-région des Grands Lacs** ». Il s'agit d'une démarche essentielle pour garantir que les réflexions et les décisions issues de ces commissions s'intègrent efficacement dans une dynamique cohérente de consolidation de la paix, d'enracinement du bien-vivre ensemble et du co-développement dans les Grands Lacs.

Cette guerre, qui aujourd’hui porte avec elle le risque d’un embrasement sous-régional général, nous place-nous Congolais et nous congolaises - à un carrefour ! Soit nous laissons des accords sans lendemain servir de pansements temporaires à une guerre sans fin qui vide notre chère patrie de tout son sang, soit nous décidons que cette grande nation, au cœur de l’Afrique, forte de l’engagement patriotique et de la sagesse de ses filles et fils, a le devoir d’envoyer à l’Afrique et au monde un signal moral et intellectuel fort : celui d’un changement radical dans la manière de résolution de cette terrible crise. D'où l'initiative du « **Pacte Social pour la Paix et le Bien-Vivre Ensemble en RDC et dans les Grands Lacs** ». D'où cette initiative.

Deux appels en sont à l’origine. Il y a d’abord l’« *Appel de la Conférence Episcopale Nationale du Congo* » (CENCO), du 25 décembre 2024, en faveur du « **Pacte Social pour la Paix et le Bien-Vivre Ensemble en RD Congo et dans les Grands Lacs** » (Annexe 2, A). Ensuite, la « *Lettre Pastorale* » du Révérend Docteur André-Gédéon BOKUNDOA-Bo-LIKABE, Président National de l’Eglise du Christ au Congo, « *pour les festivités de Noël 2024 et de Bonne année 2025* », dans laquelle il dit notamment : « *Je lance un vaste programme de construction de la Paix et du Vivre-Ensemble pour le salut du Congo en 2025...* » (Annexe 2, B).

Le 15 janvier 2025, les deux appels susmentionnés se sont coalisés pour engendrer la « *Feuille de route du Pacte Social pour la Paix et le Bien-Vivre Ensemble en RD Congo et dans les Grands Lacs* ». C'est au travers de cette dernière que les deux églises ont invité « *chaque Congolais et chaque Citoyen de la Sous-Région des Grands Lacs à se dire et à dire chaque fois que le besoin s’en fait sentir : Ma priorité, c'est la Paix et le Bien-Vivre Ensemble* » (Annexe 2,C).

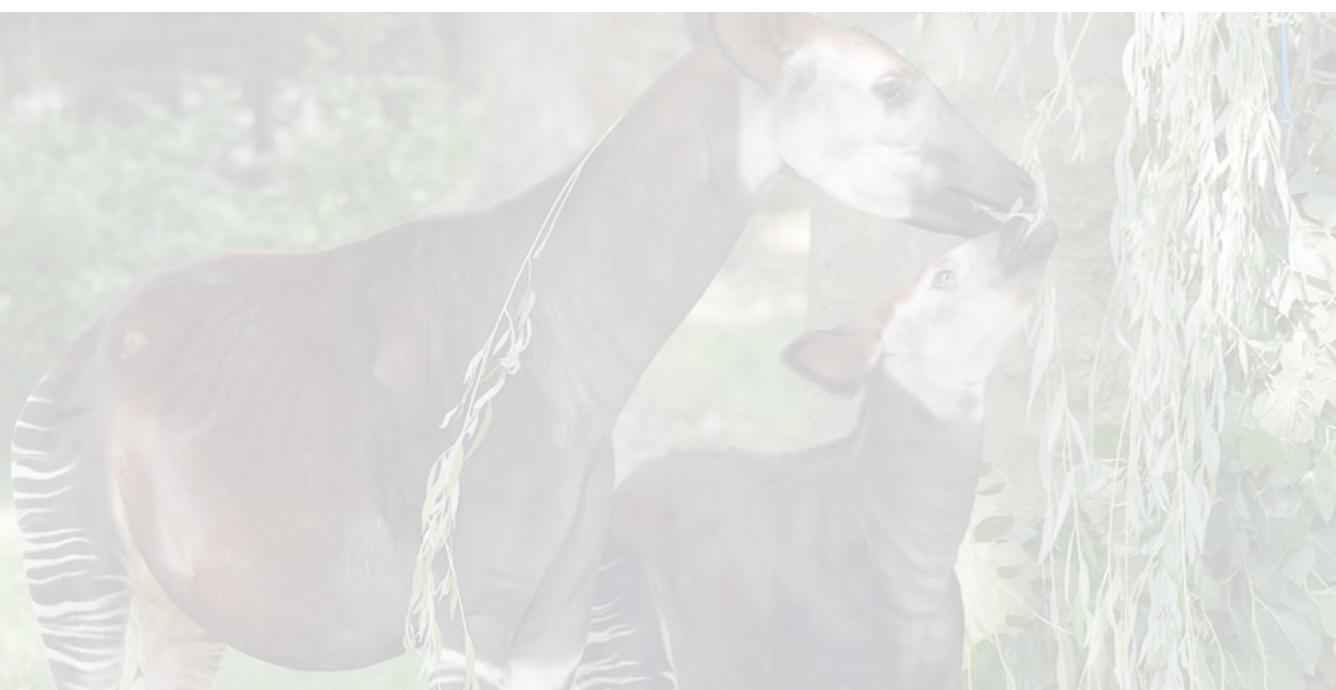
Saluant, à juste titre, tous les efforts diplomatiques qui continuent à être déployés à divers niveaux, aux fins de trouver des solutions efficaces à cette crise, cette initiative s’inscrit comme un outil novateur et inclusif, visant à engager les citoyens, les institutions nationales, la diaspora et les organisations régionales dans un processus de gouvernance de paix et d’ancrage du bien-vivre ensemble. En appui aux efforts régionaux et internationaux de quête de cessation des hostilités déjà engagés, ce « **Pacte** » repose sur une vision holistique de la paix, intégrant des dimensions politiques, économiques, sociales et culturelles pour un processus de-conflictogène soutenu par une dynamique nationale de redressement intégral décisif.

Les « **Commissions Thématisques** » et les « **Ateliers Citoyens de la Nation** » constituent les instances réflexives axées sur l’agencement des fondements ontologiques du « **Pacte Social** ». En offrant un espace de dialogue réflexif structuré et ouvert, ces « Commissions » permettent de rassembler des experts de très haute voltige, des universitaires, des chercheurs, des personnalités disposant des grandes expériences professionnelles, des représentants scientifiques de la société civile et des leaders communautaires, afin d’élaborer des recommandations précises, concrètes et exécutables dans les délais stratégiquement fixés.

Cependant, pour garantir leur efficacité, il est nécessaire de mettre en place une méthodologie claire qui assure un alignement avec les engagements régionaux et internationaux, notamment ceux pris dans le cadre des accords de Nairobi et de Luanda. L’objectif est de favoriser une synergie entre les initiatives locales et les mécanismes de coopération sous-régionale, en tenant compte des réalités sociopolitiques et économiques de la sous-région.

Une gouvernance participative et inclusive des « Commissions Thématisques » est un élément clé de l’approche proposée. Il est impératif que la diversité des voix soit représentée, notamment celles des jeunes, des femmes, des universitaires, des penseurs, des acteurs du secteur privé et de la diaspora, afin de garantir une représentativité fidèle des aspirations nationales. Cette inclusion favorise une meilleure appropriation des décisions prises et renforce la légitimité du processus. Par ailleurs, l’articulation des travaux des « Commissions » avec les engagements internationaux permettra d’ancrer les recommandations dans un cadre plus large, en alignement avec les efforts de paix et de coopération sous-régionale.

Enfin, un suivi rigoureux des engagements pris et des actions mises en œuvre est essentiel pour assurer l’efficacité du processus. Des mécanismes d’évaluation et de reporting réguliers permettront de mesurer l’impact des initiatives, d’identifier les défis persistants et d’apporter des ajustements stratégiques si nécessaire. L’adoption d’un système d’indicateurs de performance et la mise en place d’un comité de suivi contribueront à garantir la transparence et la redevabilité dans l’exécution des décisions prises. Ainsi, cette version améliorée du projet de « *Canevas directeur* » de l’organisation et du fonctionnement des « Commissions Thématisques » vise à renforcer la crédibilité et l’efficacité du « *Pacte Social pour la Paix et le Bien-Vivre Ensemble* », en instaurant une gouvernance concertée, une action coordonnée et un engagement fort des parties prenantes pour une paix durable en RDC et dans les Grands Lacs.





Objectifs Stratégiques

La mise en œuvre du « Pacte Social » repose sur une approche de consolidation de la paix visant à assurer une stabilité sociétale durable dans les Grands Lacs, notamment par une coopération multidimensionnelle renforcée entre les acteurs nationaux et régionaux, ainsi qu'une appropriation inclusive des leviers et outils du Bien-vivre Ensemble par les différentes composantes de chaque pays de la sous-région. La structuration des « Ateliers Citoyens » en « Commissions Thématisques » et la résilience de l'agir politique lors du « Forum du Consensus National » forment les deux étapes axiales pour atteindre ces objectifs. L'intégration des recommandations du « Pacte Social » dans le travail de ces commissions garantit une synergie entre les initiatives locales, les cadres de gouvernance nationale et les engagements régionaux et internationaux.

2.1 Objectif général

L'objectif principal est de structurer un cadre de dialogue scientifique, citoyen et institutionnel qui assure une approche inclusive et durable pour la paix et le bien-vivre ensemble en République Démocratique du Congo et dans la sous-région des Grands Lacs. Ce cadre vise à favoriser une concertation continue entre les différents acteurs, à encourager l'implication active des populations locales et à proposer des solutions concrètes et applicables aux défis liés à la consolidation de la paix, à la gouvernance et au développement durable.

Le dialogue scientifique et citoyen à mettre en place devra s'articuler autour des axes prioritaires du « Pacte Social », en intégrant les dimensions de la sécurité, de la gouvernance politique et économique, de la cohésion sociale et du développement inclusif. L'objectif est de mettre en place une dynamique permettant de transformer les contributions issues des commissions thématiques en actions concrètes qui auront un impact direct sur la stabilisation de la RDC et l'intégration sous-régionale dans les Grands Lacs.

2.2 Objectifs spécifiques

Pour garantir une mise en œuvre efficace et alignée avec la vision du « Pacte Social », plusieurs objectifs spécifiques sont définis :

- **Aligner le travail des commissions thématiques sur les axes prioritaires du Pacte Social.**

Les commissions thématiques doivent être structurées de manière à refléter les principaux défis et priorités du Pacte Social. Il s'agit notamment des domaines de la défense et sécurité, de la gouvernance et diplomatie, de la cohésion sociale, de l'économie transfrontalière, de l'implication de la diaspora, du plaidoyer international et de l'intégration sous-régionale à travers des infrastructures de développement. Chaque commission devra formuler des recommandations alignées sur ces thématiques pour garantir la cohérence des propositions avec les réalités sociopolitiques de la sous-région.

- **Créer un cadre de dialogue multi-acteurs impliquant la classe politique, la société civile, la diaspora, les jeunes, les femmes et les leaders communautaires.**

La consolidation de la paix en RDC et dans la sous-région des Grands Lacs repose sur l'implication de toutes les couches sociales et des parties prenantes aux niveaux national et sous-régional. Ce cadre de dialogue devra favoriser une participation élargie, permettant de mobiliser les représentants des communautés locales, les universitaires, les artistes, les jeunes, les leaders religieux et traditionnels, ainsi que les femmes et la diaspora. L'intégration de ces acteurs renforcera l'adhésion populaire aux décisions prises et facilitera leur mise en œuvre effective.

- **Élaborer des recommandations stratégiques et opérationnelles en cohérence avec les engagements régionaux et internationaux.**

Les travaux des commissions doivent déboucher sur des recommandations qui tiennent compte des accords et cadres régionaux et internationaux en matière de stabilisation, de réconciliation et de développement économique. Il s'agit notamment de s'appuyer sur les Accords de Nairobi et de Luanda, ainsi que sur les initiatives portées par l'Union Africaine, les Nations Unies et les organisations sous-régionales comme la CIRGL, la SADC et l'EAC. L'objectif est de traduire les engagements pris au niveau diplomatique en actions concrètes, applicables à l'échelle nationale et locale.

- **Mettre en place des mécanismes de suivi et d'évaluation des engagements et des actions mises en œuvre.**

L'efficacité du Pacte Social et des engagements qui en découlent repose sur l'existence d'un dispositif robuste de suivi et d'évaluation. Ce mécanisme devra inclure des indicateurs de performance clairs permettant de mesurer les progrès réalisés dans la mise en œuvre des recommandations issues des commissions thématiques et du Forum du Consensus National. Il sera essentiel de garantir une transparence dans l'exécution des engagements et de mettre en place des rapports périodiques accessibles aux différentes parties prenantes. L'objectif est de s'assurer que les décisions prises ne restent pas à l'état de simples résolutions, mais qu'elles soient suivies d'effets concrets contribuant à la stabilisation durable de la RDC et à l'intégration sous-régionale dans les Grands Lacs.

“**Qui veut la paix,
la prépare**”



Organisation des **Commissions Thématiques »**

L'organisation méthodique des « Commissions Thématiques » constitue un élément fondamental pour la mise en œuvre du « **Pacte Social pour la Paix et le Bien-Vivre Ensemble** ». Ces « **Commissions** » sont des structures spécialisées chargées d'analyser, de proposer et d'orienter les actions et politiques qui contribueront à la stabilisation et au développement inclusif de la RDC et de la sous-région des Grands Lacs. Leur mission principale est de doter le « **Pacte Social** » des mesures concrètes, pratiques, exécutables à l'aune des chronogrammes précis d'ordonnancement des activités répondant aux défis spécifiques de la paix, du redressement économique accéléré, de la gouvernance intègre et agile, de la modélisation de l'interculturalité nationale et transfrontalière et de la planification multifacette et multi-domaine de toutes les étapes du codéveloppement dans les Grands Lacs.

Pour une meilleure efficacité, les « Commissions Thématiques » seront réorganisées autour de neuf axes prioritaires, chacun ayant la charge de problématiques spécifiques identifiées dans le « **Schéma de Mise en Œuvre du Pacte Social** ». Ces axes de travail s'alignent sur une approche interdisciplinaire et inclusive, garantissant une prise en compte exhaustive des enjeux d'une stabilisation pacifiante et d'une coopération sous-régionale fraternelle. Les « **Commissions** » réuniront des experts nationaux et internationaux, des représentants scientifiques de la société civile, des sociologues, des anthropologues, des économistes, des juristes, des historiens, des géographes, des politicologues, des psychologues, des polémologues, des irénologues, des diplomates, des acteurs culturels, des leaders communautaires, etc.

Les « **Commissions** » travailleront de manière coordonnée pour produire des recommandations applicables et pragmatiques, qui vont ensuite sustenter les piliers fondateurs du « **Pacte Social** », à savoir, à titre indicatif : une « **Charte Inviolable des Urgences économiques, sociales et culturelles** » à accomplir d'ici à l'horizon 2060, l'année du centenaire de l'indépendance nationale ; un projet de « **Convention de bonne entente intercommunautaire nationale** » ; un projet de « **Traité de bon voisinage interculturel transfrontalier** dans les Grands Lacs » ; « **le Référentiel général de la gouvernance intègre et agile** en République Démocratique du Congo » ; un « **Programme national d'éducation à la culture de la Paix et du Bien-vivre ensemble** ».

Ces différents piliers fondateurs du « **Pacte Social** » indiquent la nécessité de mettre sur pied un dispositif de veille institutionnelle et de suivi-évaluation, permettant de s'assurer que les recommandations formulées conduisent véritablement à des résultats tangibles.

3.1 Axes de travail prioritaires et missions

Commission Thématique	Missions-clés
1. Défense et Sécurité pour la Paix	<p>Produire le vade-mecum de la mise sur pied de la nouvelle armée congolaise. Élaborer des nouvelles stratégies de désarmement, démobilisation et réintégration des ex-combattants (DDR) et des jeunes désœuvrés. Envisager un plan de retrait « accéléré, responsable et exécutable des groupes armés étrangers implantés en RDC ». Circonscrire un schéma de coopération sécuritaire et policière sous-régionale pour combattre la criminalité transfrontalière et transnationale organisée (narcotrafic ; trafic de métaux et minerais de sang, trafic maffieux d'armes à feu, etc.), ainsi que tous ces groupes armés qui ensanglantent l'est de la RDC. Etc.</p>
2. Diaspora Congolaise engagée pour la Paix	<p>Définir une stratégie globale de gestion des ressources humaines et financières de la diaspora congolaise pour le développement national. Préconiser une politique d'incitation des différentes diasporas des Grands Lacs à la cohésion fraternelle extraterritoriale. Imaginer un mécanisme de renforcement de la contribution des diasporas des Grands Lacs à la consolidation de la paix ainsi qu'à l'enracinement du bien-vivre ensemble sous-régional.</p>
3. Cohésion Sociale et Interculturalité	<p>Renforcer le dialogue interethnique et la bonne entente interculturelle à travers des initiatives locales. Proposer un mécanisme agile de règlement définitif de la question des réfugiés et des déplacés internes. Développer des programmes éducatifs et des plateformes de dialogue pour prévenir les conflits identitaires, exorciser les velléités ethno-différentialistes et relever le défi de la coalition ontologique et transculturelle des communautés pour forger l'indissolubilité de la nation et l'indivisibilité de la patrie.</p>

<p>4. Redressement accéléré de l'économie nationale et planification de l'économie transfrontalière pour le co-développement dans les Grands Lacs</p>	<p>Elaborer un programme précis de redressement multidimensionnel accéléré de l'économie nationale. Mettre en place des mécanismes de co-développement économique sous-régional intégré. Promouvoir le commerce équitable et la coopération entre les communautés frontalières. Prescrire un schéma de rationalisation des flux commerciaux transfrontaliers et les solidarités économiques interterritoriales dans les Grands Lacs.</p>
<p>5. Paix Politique, Institutionnelle et Diplomatique</p>	<p>Se soumettre au devoir d'un « <i>Serment de sursaut intellectuel et patriotique de l'agir politique</i> ». Cela comme socle du « <i>compromis de gouvernance éthique et agile de la société congolaise</i> ». Organiser l'avènement des acteurs politiques mentalement et moralement irréprochables, pour enracer une nouvelle culture de gouvernance humaniste socialement très active. Elaborer le document-cadre d'orientation stratégique de la coopération politique sous-régionale dans les Grands Lacs.</p>
<p>6. Arts et Sport comme Instruments de Paix</p>	<p>Utiliser la culture, les arts et le sport comme leviers de sensibilisation et de réconciliation intercommunautaire. Encourager les événements culturels et sportifs transfrontaliers pour renforcer la cohésion sociale et interculturelle dans les Grands Lacs.</p>
<p>7. Plaidoyer Mondial pour la Paix</p>	<p>Définir une stratégie de mobilisation financière internationale pluripartenaire, pour la reconstruction post-conflit de la RDC. Mobiliser les organisations multilatérales en faveur de la stabilisation de la RDC et des Grands Lacs. Assurer un plaidoyer efficace auprès des institutions internationales pour appuyer la perspective de l'organisation de la « <i>Conférence internationale pour la paix et le Bien-vivre ensemble en RDC et dans les Grands Lacs</i> ».</p>

<p>8. Universitaires, Chercheurs et Écrivains pour la Paix</p>	<p>Etudier exhaustivement tous les enjeux des rapports complexes entre l'université, le savoir, la pensée stratégique et le développement socioéconomique. Circonscrire les fondements historiques et culturels de la crise qui endeuille la RDC, et envisager les leviers du tournant ontologique du relèvement intégral de la société congolaise, à l'ère de l'intelligence artificielle. Définir la politique de revalorisation de l'enseignant, de l'universitaire, de l'écrivain, du chercheur, du créateur, de l'innovateur. Articuler une politique devant mettre l'enseignement supérieur et la recherche scientifique au sommet des stratégies du développement de la RDC.</p> <p>Produire des études et analyses sur les dynamiques de conflits et de paix dans la sous-région. Développer des modules de formation et de sensibilisation parascolaire, périscolaire et postscolaire à la culture de la paix et du bien-vivre ensemble aussi bien national que sous-régionale.</p>
<p>9. « Infrastructures du développement national et infrastructures transfrontalières du co-développement dans les Grands Lacs »</p>	<p>Concevoir un programme précis de développement accéléré des infrastructures stratégiques de connectivité nationale (routes, rails, navigation fluviale, énergie, télécommunications, aéroports, ports, etc.). Élaborer un Plan spécial d'achèvement de la construction des corridors routiers transfrontaliers des Grands Lacs. Promouvoir des projets infrastructurels transnationaux facilitant les échanges et réduisant les sources de tension liées aux inégalités d'accès aux ressources.</p>

Ces commissions travailleront en synergie avec le Secrétariat Technique du « Pacte Social », qui assurera la coordination des activités, la compilation des contributions et l'organisation des consultations avec les parties prenantes. Elles organiseront également des ateliers, des forums de discussions et des études sectorielles afin de structurer des propositions concrètes et applicables dans le cadre des politiques publiques et des initiatives de stabilisation sous-régionale.

L'efficacité des commissions sera garantie par des indicateurs de suivi, définis pour mesurer l'impact des recommandations adoptées. Ainsi, leur travail ne se limitera pas à un exercice théorique, mais constituera une base solide pour l'action politique, institutionnelle et économique, essentielle pour garantir la réussite du « Pacte Social pour la Paix et le Bien-Vivre Ensemble en RDC et dans les Grands Lacs ».



Méthodologie et organisation des Ateliers citoyens

Avant l'atelier citoyen

1.	Le Secrétariat Technique établit et met à disposition l' « Agenda hebdomadaire de travaux »	Fixer l'orientation et la structure de l'atelier. C'est-à-dire : les participants, les objectifs, l'ordre du jour, le calendrier, les rôles et les devoirs à accomplir jour après jour.
2.	Le Secrétariat Technique organise un entrepôt de données pour chaque « commission thématique » et le met à disposition 5 jours avant le début des « ateliers citoyens ».	Mettre au service de chaque « commission thématique » le maximum d'études/recherches/projets/programmes/plans réalisés dans le secteur concerné, du Plan Van Bilsen en 1956 à nos jours.
3.	Le Participant se présente à l'Atelier Citoyen muni de son propre « Guide de l'analyse causale et de la prospective exploratoire », intrinsèquement lié à une démarche accélérée de sortie de crise dans le domaine concerné.	Préciser la faisabilité pertinente des réalisations en adéquation avec les objectifs poursuivis, au travers de l'exercice de diagnostic prospectif. Construire le canevas des ruptures essentielles, des germes de changement (ou faits porteurs de nouvel avenir ou de futurs possibles) et des livrables ad hoc, notamment sous forme des scénarios établissant différentes étapes et objectifs intermédiaires permettant de réaliser, jalon après jalon, à l'aune d'un horizon temporel précis, les objectifs stratégiques envisagés.
4.	Le participant élabore individuellement un « Tableau du séquençage chronologique des réalisations ».	La séquence chronologique est une « feuille de route calendaire des obligations à accomplir et des leviers à activer ». Objectif : atteindre les résultats escomptés dans le strict respect des délais préalablement fixés.
Au début des « Ateliers Citoyens »		
5.	Faire preuve de respect de l'horaire de travail et de gestion responsable de l'amplitude horaire pendant les travaux	Il est important que tous les participants manifestent du respect les uns envers les autres en étant ponctuels et qu'on attend de chacun d'eux qu'ils contribuent à créer un environnement où tout le monde peut participer avec confiance.

6.	Clarification du rôle de chaque participant (qui anime, qui dresse le procès-verbal du jour, qui prépare la feuille de route des réalisations, etc.)	La commission thématique se subdivise en groupe sectoriel technique et groupe intersectoriel stratégique (gestion stratégique des questions connexes).
7.	L'ordre du jour ainsi que les objectifs du jour sont rappelés.	Les travaux doivent avoir un fil conducteur qui liste tous les sujets à aborder, le nom de la personne responsable pour chaque point ainsi que le temps imparti pour les discussions. L'exercice s'étend au but ou à l'objectif à atteindre pour chaque question traitée.
Pendant les « Ateliers Citoyens »		
8.	Présentation et explication des termes de référence des tâches à accomplir.	Construire sous forme de tableau, un schéma global des urgences, priorités et obligations à accomplir, en répondant aux questions suivantes : quelles sont les différentes opérations administratives, techniques, infrastructurelles et stratégiques à effectuer ou réaliser ? quels sont les moyens à mobilisés ? quels sont les acteurs et les institutions concernés ? Etc.
9.	Le Secrétariat met à disposition la « Procédure Disciplinaire des Ateliers Citoyens » (PDAC).	La PDAC précise notamment ce qui suit... Qui fait quoi et dans le délai ? On parle d'une chose à la fois en suivant un plan de partage d'idées. On distingue activités ou actions de base des activités ou actions d'appui, etc.
10.	Les travaux en commission commencent à l'heure et se terminent à l'heure	A la fin de la journée, faire une revue de la démarche utilisée et visualisation des avancées du jour accomplies.
Après chaque « Atelier Citoyen »		
11.	Un compte rendu écrit des travaux du jour est rendu au Secrétariat Technique	Il s'agit d'un exercice fort utile pour déterminer, jour après jour, les urgences, les priorités et les obligations à accomplir, mais aussi pour évaluer au mieux la valeur des choix stratégiques, des axes d'intervention retenus, des enjeux en cause et, partant, de l'effectivité et de la crédibilité du travail accompli chaque jour.



Les résultats attendus des ateliers citoyens

L

e plan d'action stratégique de chaque commission thématique est élaboré.

1. Le plan d'action opérationnel des urgences, priorités et obligations économiques et sociales à accomplir dans la première année est validé.
2. Les sujets clés en lien avec le processus accéléré des urgences, priorités et obligations économiques et sociales à accomplir sont relevés, connus et transformés en actions connexes impératives à réaliser.
3. La stratégie de suivi et d'évaluation des urgences, priorités et obligations économiques et sociales à accomplir est proposée.
4. Les opportunités et priorités en matière de réformes juridiques sont identifiées.
5. Les besoins en renforcement des capacités institutionnelles des membres de la plateforme sont identifiés ;
6. Les feuilles de route sectorielles sont élaborées et validées.
7. Le projet de convention portant « Obligations de performance éthique et professionnelle au sein du service public », « Code de Déontologie de l'Administration publique » et « Guide de Bonne Conduite des Agents de l'Etat » est élaboré et validé.
8. Sont présentés et validés les différents documents martyrs fondateurs du « Pacte Social », à savoir : le projet de « Charte Inviolable des Urgences économiques, sociales et culturelles » à accomplir d'ici à l'horizon 2060, l'année du centenaire de l'indépendance nationale » ; le projet de « Traité de bonne entente intercommunautaire nationale et de bon voisinage interculturel transfrontalier dans les Grands Lacs » ; le projet de « compromis politique de gouvernance intégrée et agile de la République Démocratique du Congo » ; le projet de « Programme national d'éducation à la culture de la Paix et du Bien-vivre ensemble ».





Modalités de mise en œuvre du Pacte Social

La mise en œuvre du Pacte Social pour la Paix et le Bien-Vivre Ensemble en RDC et dans les Grands Lacs repose sur une approche méthodique et progressive, garantissant un engagement durable des acteurs concernés. Les modalités proposées visent à assurer la cohérence entre les consultations locales, les engagements nationaux ainsi que la diplomatie sous-régionale et internationale, tout en mettant en place des mécanismes efficaces de suivi et d'évaluation.

Ce processus se décline en trois phases essentielles, chacune articulée autour d'objectifs et d'actions spécifiques :

- **Phase 1 :** Constitution des « Commissions » et Démarrage, pour structurer le cadre de travail et lancer officiellement les ateliers citoyens.
- **Phase 2 :** Organisation du « Forum du Consensus National », pour transformer les contributions en recommandations politiques et sociétales impératives.
- **Phase 3 :** Engagement International et Diplomatie, pour inscrire le « Pacte Social » dans une dynamique sous-régionale et internationale, afin d'obtenir l'organisation de la conférence internationale pour la paix et le bien-vivre ensemble dans les Grands Lacs.

Ces phases sont conçues de manière complémentaire et séquentielle, afin d'assurer une exécution efficace et un ancrage institutionnel pérenne du « Pacte Social ».

6.1. Phase 1 : Constitution des commissions et démarrage

Cette première phase a pour objectif de poser les bases du travail des commissions thématiques et de structurer leur fonctionnement. Elle commence par la sélection des experts et des parties prenantes, suivie du lancement officiel du processus et des premiers travaux analytiques.

Étapes	Actions Clés	Responsables	Délai
1. Sélection des Experts	Identifier et recruter des experts qualifiés par commission (universitaires, économistes, sociologues, diplomates, etc.).	Secrétariat Technique	1 semaine
2. Lancement Officiel	Organisation d'une conférence de presse pour annoncer le début des travaux et mobiliser les parties prenantes.	CENCO & ECC	Jour 1
3. Premiers Travaux	Organisation des premières réunions de travail au sein de chaque commission, structuration des priorités et début des analyses.	Coordonnateurs des commissions	10 jours

4. Validation des Travaux	Compilation et validation des premières recommandations par le Secrétariat Technique pour assurer la cohérence des contributions.	Secrétariat Technique	3 jours
5. Préparation du Forum du Consensus National	Transmission des résultats consolidés aux modérateurs du Forum pour préparer les débats et structurer les discussions.	Secrétariat Technique	5 jours avant le Forum

6.2 Phase 2 : Organisation du Forum du Consensus National

Cette phase est le point central du processus de mise en œuvre du « Pacte Social ». Elle vise à réunir les différents acteurs autour d'un dialogue structuré et inclusif pour débattre des recommandations des commissions thématiques et parvenir à un consensus sur les engagements à adopter.

Étapes	Actions clés	Responsables	Délai
1. Sélection des Participants	Identifier et inviter les représentants des institutions, des groupes politiques, de la société civile, de la diaspora et des experts thématiques.	Secrétariat Technique	1 semaine
2. Logistique	Organisation du Forum (choix du lieu, sécurité, supports de travail, mobilisation des médias, etc.).	Comité d'organisation	2 semaines
3. Déroulement du Forum	Débats thématiques, propositions concrètes et validation des engagements à travers des ateliers collaboratifs.	Modérateurs & facilitateurs	10 jours
4. Mise sur pied du dispositif de suivi et évaluation	Propositions concrètes et validation des éléments du compromis politique relatif à la mise place de ce dispositif de veille institutionnelle.	Secrétariat Technique et modérateurs	2 jours
5. Adoption du Pacte Social	Cérémonie officielle de clôture du Forum, signature des engagements par les parties prenantes et diffusion des conclusions auprès du public.	CENCO & ECC	Jour de clôture

Le « Forum du Consensus National » aboutira à l'**adoption d'un document officiel**, synthétisant les **recommandations validées** et établissant un cadre d'action concerté pour la mise en œuvre du Pacte Social.

6.3 Phase 3 : Engagement International et Diplomatie

L'objectif de cette dernière phase est de garantir un ancrage institutionnel et diplomatique du « Pacte Social » au niveau sous-régional et international. Elle vise à assurer une reconnaissance politique des engagements adoptés et à mobiliser les ressources nécessaires à leur mise en œuvre.

Étapes	Actions clés	Responsables	Délai
1. Soumission du Pacte Social	Présentation des engagements et recommandations issues du Forum aux instances régionales et internationales (UA, SADC, EAC, CIRGL, ONU).	Secrétariat Technique	15 jours
2. Plaidoyer Diplomatique	Organisation des rencontres avec les gouvernements des pays de la sous-région, les organisations internationales et les leaders d'opinion pour favoriser le soutien au Pacte.	Envoyés spéciaux du Pacte	1 mois
3. Conférence Internationale pour la Paix	Mobilisation des États et partenaires internationaux lors d'une conférence dédiée au financement et à l'organisation de la conférence internationale pour la paix et le bien-vivre ensemble dans les Grands Lacs.	Secrétariat Technique & Partenaires	3 mois

Le Plaidoyer Diplomatique et la Conférence Internationale pour la Paix permettront de renforcer l'engagement des partenaires internationaux et de garantir la pérennité des actions entreprises dans le cadre du « Pacte Social ».

“Ensemble, imaginons et façonnons - à marches forcées - , la Paix et le Bien-Vivre Ensemble que nous voulons pour notre pays et notre sous-région des Grands Lacs.”



Suivi et évaluation

Le succès du « Pacte Social pour la Paix et le Bien-Vivre Ensemble » repose sur la mise en place d'un mécanisme rigoureux de suivi et d'évaluation, garantissant la mise en œuvre effective des engagements pris et l'impact réel des actions entreprises. Ce dispositif vise à mesurer la progression des initiatives, identifier les défis et ajuster les stratégies en fonction des réalités du terrain.

Le suivi et l'évaluation du processus permettront d'assurer la transparence et la redevabilité des acteurs impliqués, tout en favorisant une adaptation dynamique aux évolutions sociopolitiques et économiques de la sous-région. Il est crucial que ces mécanismes soient intégrés dès le lancement des commissions thématiques et maintenus tout au long du processus pour garantir une mise en œuvre efficace du Pacte Social.

7.1 Indicateurs clés de performance

Les indicateurs de performance ont été définis en fonction des trois dimensions fondamentales du « Pacte Social » : l'engagement politique, la mobilisation citoyenne et l'action diplomatique. Ces indicateurs permettront de suivre les avancées des engagements pris et d'assurer une mesure quantitative et qualitative de leur impact.

Domaine	Indicateurs de succès	Fréquence d'évaluation
Engagement Politique	Nombre d'accords signés et appliqués par les institutions nationales et régionales	Mensuel
Mobilisation Citoyenne	Niveau d'adhésion des populations mesuré par des sondages et consultations locales	Trimestriel
Action Diplomatique	Nombre de pays et d'organisations internationales soutenant officiellement le Pacte Social	Semestriel

Ces indicateurs permettront d'analyser l'impact réel du Pacte Social sur les politiques publiques, l'engagement des citoyens et le soutien international, tout en offrant des repères précis pour ajuster les actions mises en œuvre.

7.2 Mécanisme de Suivi

Afin de garantir une évaluation rigoureuse et continue du processus, un dispositif de suivi structuré sera mis en place. Ce mécanisme repose sur trois piliers fondamentaux : la création d'un observatoire de suivi, la publication de rapports d'évaluation et l'ajustement stratégique en fonction des résultats obtenus.

Création d'un observatoire de suivi

Un Observatoire de Suivi sera mis en place pour assurer une évaluation indépendante et objective de l'application du « Pacte Social ». Cet observatoire sera composé :

- D'experts nationaux et internationaux spécialisés en gouvernance, sécurité, économie et cohésion sociale.
- De représentants de la société civile, des universités et des institutions publiques.
- De partenaires techniques et financiers engagés dans le suivi des initiatives de paix en RDC et dans la sous-région des Grands Lacs.

Cet observatoire aura pour mission de collecter, analyser et diffuser des informations sur la mise en œuvre du Pacte, tout en formulant des recommandations stratégiques pour renforcer l'efficacité du processus.

Rapports trimestriels d'évaluation

Chaque trois mois, un rapport d'évaluation sera publié par « l'Observatoire de Suivi » afin de mesurer les progrès réalisés et de signaler d'éventuelles difficultés rencontrées. Ces rapports incluront :

- Un état des lieux des engagements politiques pris et appliqués.
- Une analyse des tendances en matière de mobilisation citoyenne et d'adhésion populaire.
- Une évaluation des actions diplomatiques engagées et du niveau de soutien international.
- Des recommandations pour ajuster et améliorer la mise en œuvre du « Pacte Social ».

Ces rapports seront présentés aux parties prenantes, aux institutions nationales et internationales ainsi qu'à la société civile, garantissant ainsi une transparence totale et une meilleure appropriation du processus par l'ensemble des acteurs impliqués.

Ajustement stratégique en fonction des résultats

Le suivi du Pacte Social ne se limitera pas à une simple collecte de données, mais aboutira à des ajustements stratégiques en fonction des résultats obtenus. À partir des analyses produites par l'Observatoire de Suivi, des ajustements pourront être opérés à plusieurs niveaux :

- Redéfinition des priorités des commissions thématiques en fonction des urgences constatées.
- Renforcement des mécanismes de mise en œuvre pour améliorer l'impact des recommandations.
- Adaptation des stratégies de mobilisation citoyenne pour mieux sensibiliser les populations locales.
- Réorientation des actions diplomatiques pour accroître le soutien sous-régional et international.

Le dispositif de suivi et d'évaluation du Pacte Social est conçu pour garantir une gestion efficace et transparente du processus. Grâce à un Observatoire de Suivi indépendant, des rapports trimestriels détaillés et un mécanisme d'ajustement dynamique, ce dispositif assurera que les engagements pris se traduisent en actions concrètes et mesurables.

Ce suivi permettra également de renforcer la légitimité et la crédibilité du Pacte Social auprès des citoyens, des institutions nationales et des partenaires internationaux, assurant ainsi sa pérennité et son efficacité dans la consolidation de la paix en RDC et dans les Grands Lacs.



Critères de Sélection des Experts par Commission

Pour garantir la qualité, la pertinence et la neutralité des travaux menés au sein des commissions thématiques, il est essentiel d'établir des critères de sélection rigoureux pour les experts qui y participeront. Ces experts doivent posséder des compétences spécifiques, une expérience avérée dans leurs domaines respectifs et un engagement envers la paix et le bien-vivre ensemble.

Les critères de sélection sont définis selon plusieurs dimensions essentielles :

- Expérience professionnelle : Expertise confirmée dans le domaine concerné, avec un minimum de 5 à 10 ans d'expérience.
- Formation académique : Diplômes universitaires ou qualifications reconnues dans les disciplines liées à la commission.
- Engagement dans des initiatives de paix et de développement : Expérience dans des projets, programmes ou recherches en lien avec la stabilisation, la gouvernance et la coopération sous-régionale.
- Capacité d'analyse et de rédaction : Aptitude à produire des rapports structurés et des recommandations concrètes et applicables.

Le tableau suivant présente les critères spécifiques pour chaque commission thématique :

Commission Thématique	Critères de Sélection des Experts
1. Défense et Sécurité pour la Paix	<ul style="list-style-type: none">• Expérience dans la gestion des conflits et la sécurité nationale.• Ancien militaire, officier supérieur, expert en désarmement (DDR).• Chercheur en études stratégiques et relations internationales.• Spécialiste en lutte contre le terrorisme et groupes armés.
2. Diaspora Congolaise engagée pour la Paix	<ul style="list-style-type: none">• Leader de la diaspora impliqué dans des initiatives de développement.• Économiste ou expert en investissements transnationaux.• Représentant d'une organisation de la diaspora œuvrant pour la stabilisation.• Expérience dans la médiation interculturelle et diplomatique.

3. Cohésion Sociale et Interculturalité	<ul style="list-style-type: none"> Sociologue, anthropologue ou expert en dynamique communautaire. Auteurs ou chercheurs spécialisés en dialogue interculturel et réconciliation. Leader religieux ou traditionnel reconnu pour son action en faveur de la paix. Spécialiste des politiques de tolérance et d'intégration sociale.
4. Économie Transfrontalière et Co-développement	<ul style="list-style-type: none"> Économiste spécialisé en commerce international et intégration sous-régionale. Expert en gestion des ressources naturelles et politiques minières. Analyste des échanges commerciaux transfrontaliers. Spécialiste en logistique et infrastructures économiques.
5. Paix Politique, Institutionnelle et Diplomatique	<ul style="list-style-type: none"> Ancien diplomate, ambassadeur ou négociateur d'accords de paix. Juriste spécialisé en droit international et en gouvernance. Spécialiste des processus électoraux et démocratiques. Analyste des politiques publiques et institutionnelles.
6. Arts et Sport comme Instruments de Paix	<ul style="list-style-type: none"> Artiste, réalisateur, musicien engagé dans la promotion de la paix. Expert en communication stratégique et sensibilisation sociale. Organiseurs des événements sportifs ou artistiques pour la cohésion sociale. Spécialiste des arts et cultures comme outils de médiation.
7. Plaidoyer Mondial pour la Paix	<ul style="list-style-type: none"> Expert en relations internationales et lobbying diplomatique. Analyste politique spécialisé dans les questions de stabilisation en Afrique. Représentant d'une ONG internationale engagée pour la paix. Journaliste d'investigation sur les questions de gouvernance et de sécurité.

8. Universitaires, Chercheurs et Écrivains pour la Paix	<ul style="list-style-type: none"> • Chercheur universitaire en sciences politiques, sociologie ou relations internationales. • Auteur ou analyste ayant publié des études sur la paix et la gouvernance. • Professeur impliqué dans la formation sur les enjeux de stabilité sous-régionale. • Spécialiste des méthodologies de recherche sur la consolidation de la paix.
9. Infrastructures Régionales pour la Paix	<ul style="list-style-type: none"> • Ingénieur en développement des infrastructures et urbanisme. • Expert en financement et en gestion de projets transfrontaliers. • Spécialiste en transports, énergie et télécommunications régionales. • Analyste des impacts des infrastructures sur la stabilité sous-régionale.



Processus de sélection

La sélection des experts se fera en plusieurs étapes sous la supervision du Secrétariat Technique du Pacte Social :

- Appel à candidatures : Publication d'un appel à candidatures ouvert aux experts nationaux et internationaux.
- Examen des dossiers : Analyse des profils en fonction des critères définis pour chaque commission.
- Validation des candidats : Sélection finale effectuée par un comité de validation composé de représentants du Secrétariat Technique, d'organisations partenaires et de la société civile.
- Engagement des experts : Signature d'un code de conduite garantissant la neutralité et la rigueur du travail à réaliser.

L'implication d'experts qualifiés et neutres est une condition essentielle pour assurer la crédibilité et la pertinence des recommandations des commissions thématiques. Ce cadre de sélection garantit que seuls des professionnels compétents, expérimentés et engagés contribuent à la réflexion et à la formulation des propositions pour la mise en œuvre du « **Pacte Social pour la Paix et le Bien-Vivre Ensemble en RDC et dans la sous-région des Grands Lacs** ».



Une invitation spéciale pour les experts scientifiques

10 jours avant les « Ateliers Citoyens de la nation », les experts scientifiques reçoivent une invitation appariée avec deux outils de réflexion stratégique en amont, avant les travaux en « commissions thématiques ». Il s'agit de deux tableaux ci-contre /

1. Tableau d'analyse des causes profondes des grandes crises congolaises

Commission thématique référente			
Identification de la crise			
Principales composantes de la crise	Éléments de contexte - Causes identifiées	Déterminants et trajectoires internes de la crise	Déterminants et trajectoires externes de la crise
Période du déclenchement et Facteurs déclencheurs (apparition et évolution de la crise)	•	•	•
Facteurs institutionnels favorisants	• •	•	•
Facteurs psychoculturels aggravants	• •	•	•
Facteurs liés à l'environnement	• •	•	•
Facteurs liés aux qualifications et compétences des personnels	• • •	•	• •
Facteurs liés à l'organisation et au management	• • •	• •	• •

Analyse stratégique des politiques publiques implémentées et leur impact sur la résurgence des crises

Identification de la politique publique en question	Constats objectifs	Période	Observations critiques

Cet outil est la propriété exclusive du « Secrétariat Technique CENCO/ECC du « Pacte Social pour la Paix et le Bien-Vivre Ensemble ».

Ce tableau désigne le processus de traçage des crises à partir de leur origine. Prenant en compte l'ensemble des facteurs humains, organisationnels, techniques et environnementaux de chaque crise, ce support est particulièrement utile pour mettre en lumière et comprendre les combinaisons complexes d'événements et de circonstances qui ont concouru au déclenchement des phénomènes critiques en République Démocratique du Congo. L'approche chronologique privilégiée ici permettra d'identifier les tendances et récurrences, ainsi que les moments clés de basculement qui ont conduit à l'aggravation des crises.

Le tableau introduit une **double catégorisation des causes**, avec une distinction claire entre:

- **Déterminants et trajectoires internes de la crise**, qui renvoient aux dysfonctionnements politiques, à l'instabilité institutionnelle, à la corruption, aux détournements décomplexés des deniers publics, aux inégalités sociales banalisées, à la faiblesse endémique de la gouvernance de l'Etat et des organisations publiques, aux conflits intercommunautaires, etc.
- **Déterminants et trajectoires externes de la crise**. Il s'agit ici de diagnostiquer les ingérences étrangères nocives, l'extractivisme minier des multinationales au mépris des précautions écologiques et au détriment des intérêts vitaux de la nation, les conflits régionaux sans fin, géopolitique de la terreur et des horreurs dans les Grands Lacs, etc.

Cette différenciation permettra de mieux comprendre le rôle de chaque facteur et de proposer des **solutions adaptées en fonction des responsabilités** (nationales ou internationales).

En un mot, ce tableau a vocation, lors des « Ateliers Citoyens de la Nation », à faciliter l'exhumation des raisons profondes de récurrence des crises afin d'opérationnaliser des résolutions décisives plus efficacement réparatrices. En règle générale, lorsque l'on sait pourquoi un problème est survenu, on prend conséquemment des mesures pour éviter qu'il ne se reproduise. Cela permet de planifier les solutions à court, moyen et long terme.



2. Tableau des solutions et leur mise en œuvre (TSMO)

Description de la crise (période d'apparition et d'évolution)	Description de la solution	Périodes de réalisation	Lieux de réalisation	Ressources humaines et matérielles requises	Ressources budgétaires nécessaires	Objectifs	Taux d'erreur
Principale							
Connexe 1							
Connexe 2							
Connexe 3							

Balises pour la mise en œuvre

Type de balise	Avantages	Inconvénients
Balise - Coût		
Balise-Qualité		
Balise - Temps		

Indicateurs clés de performance

Outils et méthode De collecte	Période de collecte de données	Indicateur-clé	Situation de référence	Niveau de résultat à atteindre (%)	Seuil de défaillance intolérable

N.B. Ce tableau des solutions et de mise en œuvre est un outil de prise de décision d'agir, à l'aune de la hiérarchisation des tâches en fonction d'un ordre séquentiel d'accomplissements précis, et des efforts multidimensionnels requis pour une exécutabilité chronométrée des réalisations.

Le segment des indicateurs clés de performance permettent de mesurer l'impact des solutions proposées. Exemples d'indicateurs :

- Réduction du taux de chômage (%) ;
- Amélioration de l'indice de perception de la corruption ;
- Augmentation du taux de scolarisation (%) ;
- Ratio de performance financière dans le financement de la recherche scientifique ;
- Baromètre national des investissements industriels ;
- Réduction du nombre de conflits intercommunautaires, etc.

Ce « tableau des solutions et leur mise en œuvre » permet les avantages potentiels ci-contre :

- **Une meilleure focalisation.** Il permet aux metteurs en œuvre des projets de se concentrer d'abord sur les tâches les plus critiques. Mieux, c'est un instrument permettant de s'assurer que les ressources multifacettes sont allouées de manière cohérente, efficace et efficiente.
- **Amélioration de la collaboration** – Le TSMO est un outil simple qui peut être partagé avec les parties prenantes, du gouvernement aux équipes de terrain, pour favoriser la collaboration et faciliter la discussion sur la hiérarchisation des tâches. Il permet également à toutes les personnes impliquées dans le projet de comprendre clairement les objectifs et les priorités de mise en œuvre.
- Une **meilleure allocation des ressources**. Le TSMO permet une allocation à la fois plus efficace et plus efficiente des ressources, en donnant la priorité aux tâches ayant un impact important et nécessitant peu d'efforts. Et surtout, il garantit que les ressources ne sont pas gaspillées pour des tâches à faible résultat salvateur.
- **Amélioration de la prise de décision** – Face à de multiples options ou projets, le TSMO permet de rationaliser la prise de décision, en identifiant clairement les tâches ou les choix les plus importants, les plus urgents et les plus impactants.
- **Alignement des objectifs** – Le TSMO permet d'aligner les tâches et les décisions sur les objectifs généraux du projet, ce qui garantit que les efforts sont concentrés sur l'obtention des résultats salvateurs souhaités.
- **Efficacité optimale.** Le TSMO a vocation à optimiser l'exécutabilité hiérarchisée et chronométrée des réalisations, en donnant la priorité aux tâches à fort impact social. Ainsi, les ressources seront utilisées de manière stratégique pour les tâches à forte potentialité d'effets multiplicateurs socio-économiques.





Synthèse schématique de la mise en œuvre du « Pacte Social »

Ci-après, les trois phases principales de la structure opérationnelle de cette initiative.



1ère **Etape**



Les ateliers citoyens de la nation en commissions thématiques

Apporter des solutions concrètes et exécutables dans les délais fixés, qui répondent aux besoins urgents du pays, dans tous les domaines

Une dizaine d'experts scientifiques par commission pour une dizaine de jours de réflexion stratégique décisive.

Mission :

Produire les outils techniques et pratiques de la construction méthodique du Congo que nous voulons dans l'immédiat et dans le futur, et dans tous les secteurs de la vie nationale.

Défi :

Mettre les intelligences Congolaises les plus aguerries au service du tournant historique de la construction du nouveau paradigme existentiel national.

Ambition :

Réhabiliter toute la puissance de la réflexion citoyenne stratégique des fils et filles du Grand Congo, et redynamiser le pouvoir d'action de la société congolaise.



Les commissions Thématiques à titre d'illustration



Secrétariat Technique





2ème Etape

Le « Forum du Consensus National »

Défi

Une dizaine de jours pour mettre sur pied les piliers fondateurs du **« Pacte Social pour la Paix et le Bien-Vivre Ensemble en RDC et dans les Grands Lacs ».**

Les piliers fondateurs du Pacte Social

à titre d'illustration

1

Une « Charte Inviolable des Urgences économiques, sociales et culturelles » à accomplir d'ici à **l'horizon 2060**, l'année du centenaire de l'indépendance nationale.

2

Un référentiel général **de la gouvernance intègre et agile de la République Démocratique du Congo».**

3

Un « **Traité de bon voisinage transfrontalier et du Co-développement dans les Grands Lacs ».**

4

Une « **Convention de bonne entente intercommunautaire nationale**

5

Un programme national d'éducation à **la culture de la Paix et du Bien-vivre ensemble.**

Clôture du Forum du Consensus National.

Cérémonie de présentation solennelle du « **Pacte Social pour la Paix et le Bien-Vivre Ensemble en RDC et dans les Grands Lacs** » à la population congolaise.

Au terme de la « 2^{ème} étape » : cérémonie solennelle de remise à Son Excellence Monsieur le Président de la République - Chef de l'Etat du « Pacte Social pour la Paix et le Bien-Vivre Ensemble en RDC et dans les Grands Lacs ».

3^{ème} Etape



Sous le leadership du Chef de l'Etat, accompagné par la dynamique du consensus national : plaidoyer international de la Nation Congolaise réconciliée et armée de son « Pacte Social »...

Auprès



- De la Présidence de l'**Union Africaine**, de la **SADC**, de l'**EAC** et de la **CIGRL**,
- Des gouvernements des pays membres permanents du Conseil de sécurité **des Nations Unies**,
- Du Secrétaire Général **des Nations Unies**.

C'est ici que le « *Pacte Social pour la Paix et le Bien-Vivre Ensemble en RDC et dans les Grands Lacs* » rejoint le processus de Nairobi ainsi que celui de Luanda, pour une mise en œuvre historique et décisive d'une paix solide et durable qui soit, non seulement, le socle du redressement national intégral et accéléré de la RDC, mais aussi la rampe de lancement de la dynamique du co-développement et du Bien-Vivre Ensemble dans les Grands Lacs.



Objectif final

du « Pacte Social »



Organisation de la **Conférence Internationale pour la Paix et le Bien-Vivre Ensemble** dans les **Grands Lacs.**



Annexe 1

Petite enquête de compréhension du «Pacte Social»

Dans le but de nous faire connaître votre point de vue, veuillez le petit questionnaire présenté ci-dessous.

1. Avez-vous considéré le présent document comme pertinent et vous a-t-il été utile pour vous informer au sujet de cette initiative engagée par la CENCO et l'ECC ? OUI _____ NON _____
2. Est-ce que ce « guide » vous a permis de bien comprendre la démarche du « Pacte Social pour la Paix et le bien-Vivre en RDC et dans les Grands Lacs » ?

Veuillez encercler le chiffre approprié :

1	2	3	4	5	6	7
Peu utile			Très utile			

3. Qu'est-ce qui vous a semblé le plus utile ?

4. Quel autre type d'information vous aurait été utile

5. Selon vous, quels aspects de la recherche de paix devraient être traités dans cette initiative ?

6. Pour soutenir la CENCO et l'ECC dans cette initiative, quel autre type d'information devrait être traité ou quel autre aspect du processus de paix, non pris en compte ici, devrait impérativement être considéré, selon vous ?

Veuillez retourner ce petit sondage dûment rempli en utilisant, au besoin, des feuilles supplémentaires, à l'adresse suivante : Permanence du Secrétariat Technique du « Pacte Social », 59, avenue Monts-Virunga, commune de Gombe, Kinshasa (CENCO). Nous vous remercions de bien vouloir nous faire connaître votre point de vue et de nous aider à améliorer la qualité du travail que -la CENCO et l'ECC se sont engagés à fournir pour le salut de notre patrie.



Annexe 2,A



CONFERENCE EPISCOPALE NATIONALE DU CONGO

Présidence

BP. 3258 – Kinshasa /Gombe

Tél. : 00243 998 24 86 99

Fax : +33172703031

E-mail : cencordc@gmail.com

République Démocratique du Congo

MA PRIORITE C'EST LA PAIX

**Appel de la CÉNCO en faveur
du « Pacte social pour la Paix et
le Bien-Vivre Ensemble
En RD Congo et dans les Grands Lacs »**

Joyeux Noël 2024 et Heureuse Année 2025

1. Joyeux Noël. Il est né, le Prince de la paix (Is 9,5). Celui qui vient rétablir la véritable paix, le droit et la justice (Jér 23,5). En ce jour de Noël, l'annonce de l'ange à la naissance du Fils de Dieu continue à resonner fort dans nos cœurs : « aujourd'hui vous est né un Sauveur, qui est le Christ Seigneur » (Lc 2, 11).
2. C'est à juste titre que dans nos célébrations, nous joignons nos voix à celles des anges pour chanter et proclamer notre espérance : « Gloire à Dieu au plus haut des cieux et paix sur la terre aux hommes qu'Il aime ».
3. Fort malheureusement, chez nous en RD Congo cette annonce nous trouve dans une situation loin de celle évoquée à Bethléem : on compte des morts et des disparus chaque jour, depuis bientôt trente ans. Dans la multitude de vies brisées, il y a 27 millions qui sont victimes de l'insécurité alimentaire aiguë, plus de 5,7 millions de déplacées entre le Nord- Kivu, le Sud-Kivu, l'Ituri et le Tanganyika, selon un rapport de l'Organisation Internationale des Migrations (OIM), daté de novembre 2023. Rien que dans les deux provinces les plus affectées par les violences, notamment le Nord-Kivu et l'Ituri, environ 4 millions de personnes sont déplacées de leurs milieux naturels, soit 28% de la population du Nord Kivu et 39% de la population de l'Ituri. Plus de 252 groupes armés locaux et 14 groupes rebelles étrangers opèrent dans l'Est de la République Démocratique du Congo.
4. Ceci sans compter les drames vécus à l'Ouest, notamment le désastre causé par les Mobondo sur le plateau des Bateke et dans le territoire de Popokabaka, ainsi que les sinistres provoqués par le conflit intercommunautaire Lengo-Mbole dans la Province de la Tshopo. En plus, une partie non négligeable de notre pays est sous le contrôle des groupes armés locaux et étrangers.
5. Dans ce contexte grave, notre priorité ne peut être que l'engagement collectif pour une paix durable et pour le Bien-vivre Ensemble dans notre pays et dans notre Sous-Région.

6. C'est pourquoi, nous, Cardinal, Archevêques et Evêques, membres de la CENCO, forts de notre foi en Jésus-Christ, notre Espérance de la paix, considérant les limites prouvées de la guerre et de la diplomatie, dans la perspective de l'Année jubilaire qui s'ouvrira le dimanche prochain, année où nous sommes conviés à vivre comme des vrais pèlerins de l'Espérance, nous saissons l'occasion de cette fête de Noël pour lancer cet appel pressant à conclure un pacte social pour la paix et le Bien-Vivre Ensemble.
7. Nous *lançons cet appel* dans l'espoir que l'urgence et la nécessité de la Paix triomphent sur les blessures du passé et les rancœurs du présent. *Que cet appel, qui s'étend à la communauté internationale, laquelle est appelée à jouer un rôle plus actif encore, en permettant notamment que la voix de chaque pays des Grands Lacs soit équitablement entendue,* trouve un écho dans les cœurs et les esprits de ceux qui ont le pouvoir de transformer ce vœu de paix en réalité de coexistence pacifique en RD Congo et dans les Grands Lacs.
8. L'on se souviendra que le Fils de Dieu qui a quitté son trône de gloire pour assumer notre humanité déchue afin de nous élever à la plénitude de la vie, ne peut pas le faire sans nous. Le prince de la paix est venu nous engager à être des artisans de la paix (Mt 5,9). Que devons-nous faire concrètement pour répondre à cet appel ?
9. Le Saint-Père, le Pape François nous en donne les indications dans son message pour la 58^{ème} journée mondiale de la paix : nous remettre à la miséricorde de Dieu. En nous reconnaissant débiteurs envers Dieu, nous nous redécouvrirons tous enfants d'un même père, et donc tous frères, unis sur le chemin de la paix.
10. Bien évidemment, le chantier est énorme et les défis nombreux. C'est ensemble que nous allons définir les activités qui nous feront gagner le pari. Pour l'instant, avec nos partenaires dont l'Eglise du Christ au Congo (ECC) avec qui nous partageons l'idée, nous allons mettre en place un secrétariat technique qui nous aidera à identifier, au niveau national et international, les structures, les personnalités et les compatriotes qui vont s'exprimer en faveur de cet **appel à faire de la paix notre priorité** ainsi que les idées qui nous permettront de mettre en place une dynamique que nous croyons salutaire pour notre pays et l'ensemble des pays des Grands Lacs.
11. Puisse la Vierge Marie, Mère du Sauveur et Notre Dame de la paix intercéder pour l'avènement de la paix durable en RDC et dans les pays des Grands Lacs.

En la Fête de Noël 2024

Les Evêques membres de la CENCO

+ ARCHEVÈQUES ET EVÈQUES DE LA CENCO

1. S.E. Mgr MUTEBA Fulgence,
Président de la CENCO

Archevêque de Lubumbashi et

+

2. S.E. Mgr UNG'EYOWUN Etienne,
1er Vice-Président de la CENCO

Evêque de Bondo et

3. S.E. Mgr NADONYE Jean-Bertin,
2e Vice-Président de la CENCO

Evêque de Lolo et

4. S.Em. Cardinal AMBONGO Fridolin, Archevêque de Kinshasa

5. S.E. Mgr MAROY François-Xavier,

Archevêque de Bukavu

6. S.E. Mgr UTEMBI TAPA Marcel,

Archevêque de Kisangani

7. S.E. Mgr NGBOKO Ernest,

Archevêque de Mbandaka-Bikoro

8. S.E. Mgr KATAKA Janvier,

Administr. Apostolique de Wamba

9. S.E. Mgr KASANDA Bernard,

Evêque de Mbuji-Mayi

10. S.E. Mgr SIKULI Melchisédech,

Evêque de Butembo-Beni

11. S.E. Mgr RUVEZI Gaston,

Evêque de Sakania-Kipushi

12.S.E. Mgr KWANGA Vincent de Paul, Evêque de Manono

13.S.E. Mgr URINGI Dieudonné,

Evêque de Bunia

14.S.E. Mgr TSHITOKO Pierre-Célestin, Evêque de Luebo

15.S.E. Mgr NGOY Oscar,

Evêque de Kongolo

16.S.E. Mgr NGUMBI Willy,

Evêque de Goma

17.S.E. Mgr UNG'EYOWUN Etienne,

Evêque de Bondo

18.S.E. Mgr AYIKULI Sosthène,

Evêque de Mahagi-Nioka

19.S.E. Mgr MUYENGU Sébastien,

Evêque d'Uvira

20.S.E. Mgr BODIKA Timothée,

Evêque de Kikwit

21.S.E. Mgr MWANAMA Félicien,

Evêque de Luiza

22.S.E. Mgr MOKO José,

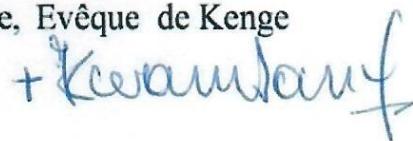
Evêque d'Idiofa

Président de l'ACEAC

23.S.E. Mgr AMADE Jean Christophe, Evêque de Kalemie-Kirungu

+ 

24.S.E. Mgr KWAMBAMBA Jean-Pierre, Evêque de Kenge

+ 

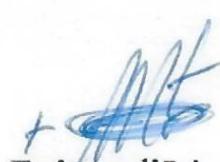
25.S.E. Mgr BAFUIDINSONI Donatien, Evêque d'Inongo

+ 

26.S.E. Mgr KIBAL Emery,

Evêque de Kole



+ 

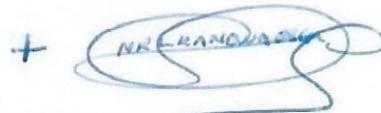
27.S.E. Mgr MADRAPILE Dieudonné,

Evêque d'Isiro-Nyangara

Administrateur Apostolique d'Isangi

28.S.E. Mgr NKOLO Oscar,

Evêque de Mweka

+ 

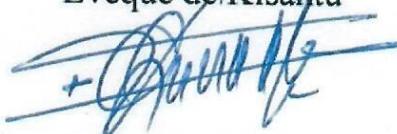
29.S.E. Mgr ILUKU Toussaint,

Evêque de Bokungu-Ikela



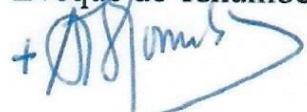
30.S.E. Mgr KIMBENI Jean-Crispin,

Evêque de Kisantu

+ 

31.S.E. Mgr TSHOMBA Vincent,

Evêque de Tshumbe

+ 

32.S.E. Mgr ABELI François,

Evêque de Kindu

33.S.E. Mgr LIKOLO José,

Evêque de Lisala

Admin. Apost. de Molegbe

34.S.E. Mgr MBIMBI José-Claude,

Evêque de Boma

35.S. E. Mgr KAZADI Richard,

Evêque de Kolwezi

36.S. E. Mgr KENDA Sébastien,

Evêque de Tshilomba

37.S.E. Mgr PINDI André-Giraud,

Evêque de Matadi

38.S.E. Mgr MUSHOSHO Emile,

Evêque de Dungu-Doruma

39.S.E. Mgr PONGWO Libère,

Evêque de Basankusu

40.S.E. Mgr KAKUDJI Léonard,

Evêque de Kamina

41.S.E. Mgr LENGE Désiré,

Evêque de Kilwa-Kasenga

42.S.E. Mgr NDAKA Charles,

Evêque Auxiliaire de Kinshasa

43.S.E. Mgr NDJADI Léonard,

Evêque Auxiliaire de Kisangani

+ *Ndjadi*

44.S.E. Mgr TSIMBA Edouard,

Evêque Auxiliaire de Kinshasa

Edouard Tsimba

45.S.E. Mgr ISANGO Edouard,

Evêque Auxiliaire de Kinshasa

Edouard Isango

46.S.E. Mgr NGONA Emmanuel,

Evêque nommé de Wamba

Emmanuel Ngona

47.Mgr IKOMBA Cyrille,

Administ. Apost. de Popokabaka

Cyrille Ikomba

* * *

Annexe 2,B

CULTE PROTESTANT EGLISE DU CHRIST AU CONGO Une, Sainte, Universelle et Apostolique PRESIDENCE NATIONALE

1^{er} Vice-Président National &
Représentant Légal 1^{er} Suppléant
Rév. Dr MATESO MOUKE Jean-Moïse

Président National &
Représentant Légal
Rév. Dr BOKUNDOA-bo-LIKABE André-Gédéon

2^{ème} Vice-Président National &
Représentant Légal 2^{ème} Suppléant
Rév. KALONJI MUKENDI Isaac



Kinshasa, le

N/Réf. :

Lettre Pastorale du Rév. Dr André-Gédéon BOKUNDOA-BO-LIKABE, Président National de l'Eglise du Christ au Congo pour les festivités de Noël 2024 et Bonne année 2025.

Thème : « Aimons le Prochain, sauvons la Patrie car le Prince de Paix est là » (Es 9, 1 ; Mt 2,1-12)

Noël, Noël, Noël... Jour de paix, jour d'espérance, jour du salut!

“Un Enfant nous est né, un Fils nous est donné, on l'appellera Emmanuel, l'admirable conseiller et Prince de la Paix” (Es 9,1).

Bien-aimés dans le Seigneur et chers compatriotes,

Cette prophétie révèle ces quelques vérités : Premièrement, l'acte de naissance physique de notre Seigneur parmi les hommes pour montrer à quel point Dieu a décidé d'envoyer son Messie venir dans les conditions humaines aux fins de vivre les mêmes souffrances, les mêmes peines, le même combat, la même humiliation dans les mêmes circonstances que les hommes sur Terre. Telle est l'expression de l'amour du prochain.

Deuxièmement, la promesse de donner un Fils comme Don parfait venu du Trône Céleste aux fins de redonner espoir au projet du salut de l'humanité au milieu d'un peuple meurtri, pauvre, brisé, désespéré et condamné au sort de la souffrance. Telle est l'expression de la souveraineté du Plan divin sur les projets des hommes.

Bien-aimés dans le Seigneur et chers compatriotes,

C'est après six siècles que cette prophétie s'accomplira au moment où le peuple de Dieu ne s'y attendait plus (Lc 2, 25-35). Au moment où le pouvoir séculier n'était pas prêt à accepter l'avènement d'un nouvel ordre social et spirituel (Mt 2, 3).

Au moment où le peuple continuait à se déchirer dans la haine et dans le repli identitaire (Jn 4,9).

Il fallait attendre la présence des Mages, ceux qui étaient habilités à lire les signes de temps pour que l'astre qui luisait déjà devienne perceptible à leurs yeux et que la grande nouvelle de la naissance arrive aux oreilles d'Hérode et de tout Jérusalem avec lui.

Bien-aimés dans le Seigneur et chers compatriotes,

Aujourd’hui, le fondement mythique de notre Nation est secoué. L’unité de notre peuple est mise en mal. Le destin prophétique du grand Congo est confronté aux défis majeurs.

Nous avons perdu nos valeurs sociologiques et spirituelles, socle de notre Mythe fondateur et de notre identité constitutionnelle. Il s’agit de l’amour du prochain, du vivre-ensemble, du partage équitable, du respect des droits et libertés fondamentaux des citoyens et du consensus par le dialogue.

Aujourd’hui, la démocratie telle que vécue ainsi que les droits individuels et collectifs tels que respectés ne reflètent plus le contrat social pour un Congo don béni de Dieu.

La Paix devient utopique tant sur le plan du vivre-ensemble interne en tant que peuple que celui du vivre en paix avec nos voisins.

Malheureusement, pour les uns, le recours aux armes devient la seule voie idoine pour réclamer et défendre leurs droits. Pour les autres, réviser ou changer la Constitution en vigueur devient le leitmotiv d’aboutissement de leurs ambitions. Pour d’autres encore, la révolte pacifique devient la seule façon d’empêcher les initiatives des autres.

Hélas! Les populations deviennent les premières victimes de cette confusion. Par conséquent, on constate, jour après jour, qu'il se multiplie parmi nous des pauvres qui sont dépouillés de tout moyen de survie, des boiteux qui ne peuvent pas se réaliser sans la moindre dépendance, des aveugles qui n’ont aucune perspective pour leur devenir et des cœurs brisés qui sont victimes des atrocités.

Heureusement, cet enfant qui nous est né, ce Fils qui nous est donné apporte un nouveau contrat social et spirituel basé sur le rétablissement de l’amour du prochain et du salut de la Patrie.

Voilà pourquoi le Seigneur dit : “L’Esprit du Seigneur est sur moi et m’a oint pour annoncer la bonne nouvelle aux pauvres, donner le recouvrement des vues aux aveugles, guérir les cœurs brisés et annoncer une année de jubilé du Seigneur” (Lc 4,18-19).

Fort de cela, je déclare l’année 2025 : Année du Jubilé du Seigneur pour la RDC.

Pour concrétiser cette prophétie, je lance un vaste programme de construction de Paix et du vivre-ensemble pour le salut du Congo en 2025 et ce, dans l'esprit du Psaume 133 qui nous dit : “Voici, oh! qu'il est agréable, qu'il est doux pour des frères de demeurer ensemble! (...). Car c'est là que l'Éternel envoie la bénédiction, la vie, pour l'éternité” (cf. Ps 133, 1 et 4).

Il s'agit d'un programme qui mettra en place un nouveau contrat social et spirituel susceptible de nous ramener à la devise de l'Eglise du Christ au Congo que je veux comme Mythe fondateur de notre Nation : Unité dans la diversité.

Ce contrat socio-spirituel vise à unir nos efforts pour le bonheur de nous tous, à lutter contre tous les maux dévastateurs qui ont gangrené notre société ces dernières années, notamment le tribalisme, le népotisme, l'égoïsme, le mensonge, la haine, la suppression de l'autre, le non-respect de nos textes, les massacres, le banditisme urbain (Kuluna), les conflits armés, le pillage systématique de nos ressources, etc.

De la même manière que les Mages ont averti sur le signe du temps messianique, c'est de la même manière que j'annonce en vertu de ma Mission Prophétique et Pastorale que la RDC entre dans son tournant décisif du rétablissement de l'ordre divin.

Je lance encore une fois de plus l'appel à l'amour du prochain, au sursaut patriotique et à l'engagement de trouver des consensus apaisés pour faire face aux défis de notre ère. Personne ne saurait bâtir le destin prophétique de ce grand Congo sans le concours des autres et dans la division. Le salut ne viendra ni de l'orient, ni de l'occident mais de l'Éternel notre Dieu.

Je prie que le Saint-Esprit éclaire l'entendement des uns et des autres, amenant ainsi chacun à discerner la volonté du Seigneur manifestée en notre faveur dans l'Acte fondateur de notre Pays en tant qu'Etat depuis 1885.

Je rappelle spécialement aux chrétiens que la naissance de Jésus-Christ a été voulue une bonne nouvelle, qui doit être pour tout le peuple Congolais le sujet d'une grande joie.

Ainsi, soyons des hommes et des femmes que Dieu agrée pour que par nous, la paix puisse régner sur toute l'étendue de notre Pays; vivons de manière à être des canaux de Dieu pour le vécu de sa volonté dans notre chère République Démocratique du Congo.

Bien-aimés dans le Seigneur et chers compatriotes,

Il ne me reste qu'à vous souhaiter Joyeux Noël 2024 et Bonne année 2025.

Joyeux Noël 2024 et Bonne Année 2025.

Rév. Dr André-Gédéon BOKUNDOA-bo-LIKABE
Président National





FEUILLE DE ROUTE DU « PACTE SOCIAL POUR LA PAIX ET LE BIEN-VIVRE-ENSEMBLE EN RD CONGO ET DANS LES GRANDS LACS »

« Ma priorité c'est la Paix et le Bien-Vivre-ensemble » (Matthieu 5,9 ; Psaumes 133)

L'Appel de la Conférence Episcopale Nationale du Congo (CENCO)¹ et celui de l'Eglise du Christ au Congo (ECC)², le jour de Noël, invitent tous les chrétiens et hommes de bonne volonté à considérer l'année 2025 comme : **Année de la Paix et du Bien-Vivre Ensemble en RD Congo et dans les Grands Lacs.**

Aussi, pour faire large écho à cet appel des deux Eglises, nous invitons chaque Congolais et chaque Citoyen de la Région des Grands-Lacs à se dire et dire chaque fois que le besoin s'en fait sentir : **« Ma priorité, c'est la Paix et le Bien-Vivre-ensemble ».**

Combien de souffrances, de morts, de viols, de déplacements, de destructions faut-il encore avant que la Paix et le Bien-Vivre-ensemble s'installent en RDC et dans la Région des Grands-Lacs ? Où sont passées nos valeurs sociologiques et spirituelles de « **Bumuntu** » qui furent le fondement ontologique de notre identité africaine ? **Pourquoi ne sommes-nous plus en mesure de résoudre nos problèmes sous l'arbre à palabre comme nos ancêtres savaient le faire si sagement ?** N'est-il pas possible de développer nos pays respectifs à partir d'une « culture de bon voisinage transfrontalier », sans forcément verser le sang de milliers d'innocents ? D'où vient l'idée de vouloir supprimer l'autre pour s'assurer de son bonheur et de sa paix ? Faut-il nécessairement recourir aux armes pour revendiquer ses droits ? Quel monde pensons-nous léguer aux générations futures ?

« Gloire à Dieu au plus haut des cieux et paix sur la terre aux hommes qu'Il aime » (Lc2,14). **Cette « Paix » et son corollaire, le « Bien-Vivre-ensemble » sont aujourd'hui plus que jamais à nos portes comme « une urgence vitale »** Ainsi, en cette année 2025 du Jubilé du Seigneur Jésus Christ pour la RDC et les Grands-Lacs (**Luc 4, 18-19**), notre mission prophétique nous fait le devoir d'exhorter les peuples,

¹ Message de Noël des Evêques de la Conférence Episcopale Nationale du Congo du 24 décembre 2024 sous le thème « **Ma Priorité c'est la Paix** ».

² Lettre Pastorale de Noël du Président National de l'Eglise du Christ au Congo du 25 décembre 2024 sous le thème « **Aimons le Prochain, Sauvons la Patrie car le Prince de Paix est là** » (Esaïe 9,1 ; Matthieu 2 ;1-12).

les communautés et les Etats de notre sous-région à réaliser le devoir de l'être humain envers lui-même, celui de la coexistence pacifique et solidaire, afin que nous affirmions toutes et tous notre autodétermination en tant que peuples du berceau de l'humanité. « L'Espérance ne déçoit pas ». (Rm5,5) Mettons-nous y sans délai.

Les conflits politiques et armés ainsi que leur cortège de divisions et d'impacts dévastateurs sur la vie humaine, l'environnement et les conditions socio-économiques de nos peuples ne peuvent plus nous laisser indifférents. Chaque jour qui passe est un jour de trop ! Et jour après jour, le temps nous fuit et les sombres perspectives d'une catastrophe humanitaire aux conséquences incalculables se précisent. Hâtons-nous donc de sceller en toute responsabilité et toutes affaires cessantes ce « *Pacte social pour la Paix et le Bien-Vivre-ensemble en RD Congo et dans les Grands-Lacs* ».

L'aboutissement salvateur de ce « *Pacte social* » permettra à l'Afrique de s'affranchir des conflits politiques et armés pour s'inscrire dans la logique de la fraternité mondiale des peuples, des communautés et des Nations, promouvant ainsi le modèle de l'Etat de droit démocratique stable et solide dans nos différents pays.

Pour y parvenir, nous sommes appelés à manifester une adhésion massive et enthousiaste à cet Appel prophétique et pastoral de la CENCO et de l'ECC, lequel nous convie à interagir et à échanger sur base entre autres des postulats suivants :

1. Revenir à nos valeurs sociologiques et spirituelles de Bumuntu pour construire la Paix durable et le Bien-Vivre-ensemble en RDC et dans la Région des Grands-Lacs.
2. Privilégier les consensus par le palabre pour trouver des solutions idoines aux causes profondes à la base des conflits politiques et armés qui endeuillent interminablement la RD Congo et ensanglantent cycliquement la sous-région des Grands-Lacs.
3. Nous unir dans le respect de nos diversités pour bâtir une Afrique forte, unie et prospère face aux défis de la mondialisation. « Le cheminement vers la paix, écrit le Pape François, n'implique pas l'homogénéisation de la société, il nous permet en revanche de travailler ensemble ». Pape François, *Fratelli tutti*, 228. Il y a possibilité de « dépasser ce qui nous divise sans perdre notre identité personnelle » (*Fratelli Tutti*, 230).
4. Influencer les dirigeants politiques d'Afrique en général et de la Région des Grands-Lacs en particulier à adhérer à cette initiative socio-spirituelle pour faire cesser les bruits des armes dans notre continent et à construire des Partenariats bilatéraux et multilatéraux pour notre développement intégral et durable

(business for peace), mettant fin à l'exploitation illicite des ressources naturelles en RDC et aux conflits armés dans la Région des Grands-Lacs.

5. Interpeller la Communauté internationale à accompagner en toute responsabilité et sincérité les peuples africains à construire et léguer un continent où règnent la justice, la paix et les meilleures conditions de vie et environnementales aux générations futures.

Vers la fin de ce mois, nous présenterons les différentes commissions thématiques relatives à la paix et au Bien-Vivre-ensemble, dont les sujets seront approfondis dans plusieurs ateliers et pourront être transformés en résolutions et recommandations à consigner dans « une charte nationale pour la paix et le Bien-Vivre ensemble », au cours d'un forum national à organiser dans quelques mois.

Ce qui sera une bonne préparation de la tenue d'une « Conférence Internationale pour la Paix, le Co-Développement et le Bien-Vivre-ensemble dans les Grands Lacs » que nous estimons nécessaire pour mettre fin aux conflits transfrontaliers.

Le succès de ce projet dépendra bien sûr de l'adhésion des uns et des autres que nous souhaitons massive.

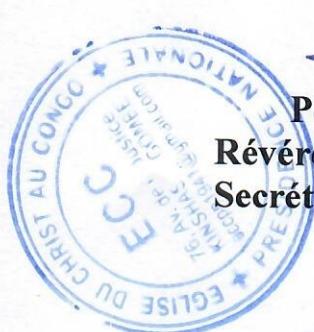
C'est pourquoi, dans l'entre temps, la CENCO et l'ECC feront des plaidoyers auprès des principaux acteurs sociopolitiques au niveau national et international afin de recueillir leurs avis et créer une synergie autour de ce projet qui, une fois adopté, donnera lieu à un nouveau modus vivendi en RDC et dans la Région des Grands Lacs.

Et une série d'activités socioculturelles seront aussi organisées à cette fin.

Les modalités d'adhésion se trouvent dans le site : **PACTESOCIALPAIXRDC.ORG** et dans le document en annexe.

Puisse le Seigneur, le Prince de la Paix, bénir ce projet, le peuple Congolais et nos voisins des Grands Lacs.

Fait à Kinshasa, le 15 janvier 2025



Pour l'ECC
Révérend Eric NSENGA
Secrétaire Général





Pacte Social pour la Paix et le Bien-Vivre Ensemble en RDC et dans les Grands Lacs »

PRÉSIDIUM

Co-Présidence

- **S.E. Monseigneur MUTEBA Fulgence**, Archevêque de Lubumbashi et Président de la CENCO
- **Révérend Docteur André-Gédéon BOKUNDOA-Bo-LIKABE**, Président National de l'ECC

Co-Porte-Parolat

- **Révérend Éric NSENGA**, Secrétaire Général de l'Eglise du Christ au Congo
- **Monseigneur Donatien NSHOLE**, Secrétaire Général de la CENCO

SECRÉTARIAT TECHNIQUE

- Coordonnateur Général : **Mr. Didier MUMENGI**
- Coordonnateur Adjoint/Planification et Stratégies : **Père Rigobert MINANI**
- Coordonnateur Adjoint/Logistique et Intendance : **Mr. Jean-Christophe ELEMBO**
- Coordonnateur Adjoint/Mobilisation des ressources, Relation publique et Protocole : **Mr. Cyrille EBOTOKO**
- Rapporteur Général : **Mr. Marcel PERO**
- Rapporteure Adjointe : **Mme. Eliel BAHAMBI**
- Consultant Permanent/Maîtrise des risques : **Docteur Pierre FWELO**
- Consultant Permanent/Peace Building et cohésion intercommunautaire :
Mr. Pacifique BORAUZIMA
- La Plénière du Secrétariat Technique est composée de la « Commission Episcopale Justice et Paix » de la CENCO (CEJP) et de la « Commission Justice, Paix et Sauvegarde de la Création » de l'ECC (JPSC).

“Pacte Social

**pour la Paix et le Bien-Vivre
Ensemble en RDC et dans
les Grands Lacs”**



“

**Chacun et chacune de nous a le pouvoir
d'agir pour la Paix et le Bien-vivre
Ensemble en RDC et dans les Grands
Lacs... Mettons-nous-y toutes et tous,
pour honorer l'humanité que nous
représentons au cœur de l'Afrique !**

“

Contactez-nous - Rejoignez-nous

Permanence du Secrétariat Technique :
Av. Monts Virunga n°59, Centre interdiocésain / CENCO, Kinshasa - Gombe

📞 +243 982 682 687 📺 YouTube 🎙 Pacte Social pour la Paix
✉️ contact@pactesocialpaixrdc.org 🌐 www.pactesocialpaixrdc.org